

## **Médiathèque municipale :**

Lancement de la bibliothèque numérique le 21 septembre de 16h00 à 18h00, autour d'un goûter.  
Entrée libre et gratuite



# bibliothèque numérique

24h/24

POUR TOUTE LA FAMILLE

**Ma bibliothèque partout, tout le temps**

**Accédez facilement à plus d'un million de documents**

**Une offre culturelle en ligne, légale, gratuite, nomade et sécurisée**

### **Quelles sont les ressources proposées ?**

La bibliothèque numérique propose un accès à un ensemble de ressources numériques : Chaque mois, téléchargez 10 livres numériques et regardez 10 films. Le reste c'est illimité : Feuilletez la presse, écoutez de la musique, formez-vous autant que vous le souhaitez.

### **Recensement 2023 :**

Un recensement aura lieu sur notre commune en 2023. A cette occasion, deux agents recenseurs seront recrutés. Pour l'instant, une seule personne s'est présentée. Nous recherchons donc encore une personne. Si vous êtes intéressé(e), merci de vous présenter en mairie le matin ou de vous adresser à l'adjoint chargé du recensement, M. Marc François avant le 30 septembre 2022.

### **Déjections canines**

Nous déplorons à nouveau de nombreuses crottes de chien dans le village et notamment dans la rue de l'Abbaye. Nous vous rappelons que les déjections canines sont autorisées uniquement dans les caniveaux, sauf dans les parties de ces caniveaux se trouvant à l'intérieur des passages pour piétons. Tout propriétaire ou possesseur de chien est donc tenu de ramasser immédiatement les déjections canines situées sur le domaine public communal.

#### **Déjections canines**

Lui,  
il ne peut pas ramasser!

Vous, oui!



### **Travaux Cimetière**

La dernière semaine de septembre verra le début des travaux d'extension du cimetière et de création d'un parking, Impasse du Bourg.

#### **Objectifs poursuivis :**

- Extension du cimetière afin de pouvoir répondre aux demandes de concessions
- Limiter la circulation dans la rue des écoles.
- Aménagement d'un nouveau parking PMR (Personnes à Mobilité Réduite) au cimetière

Afin de garantir la sécurité des riverains et des usagers, l'accès à la rue du Châtelet et à l'impasse du Bourg sera restreint :

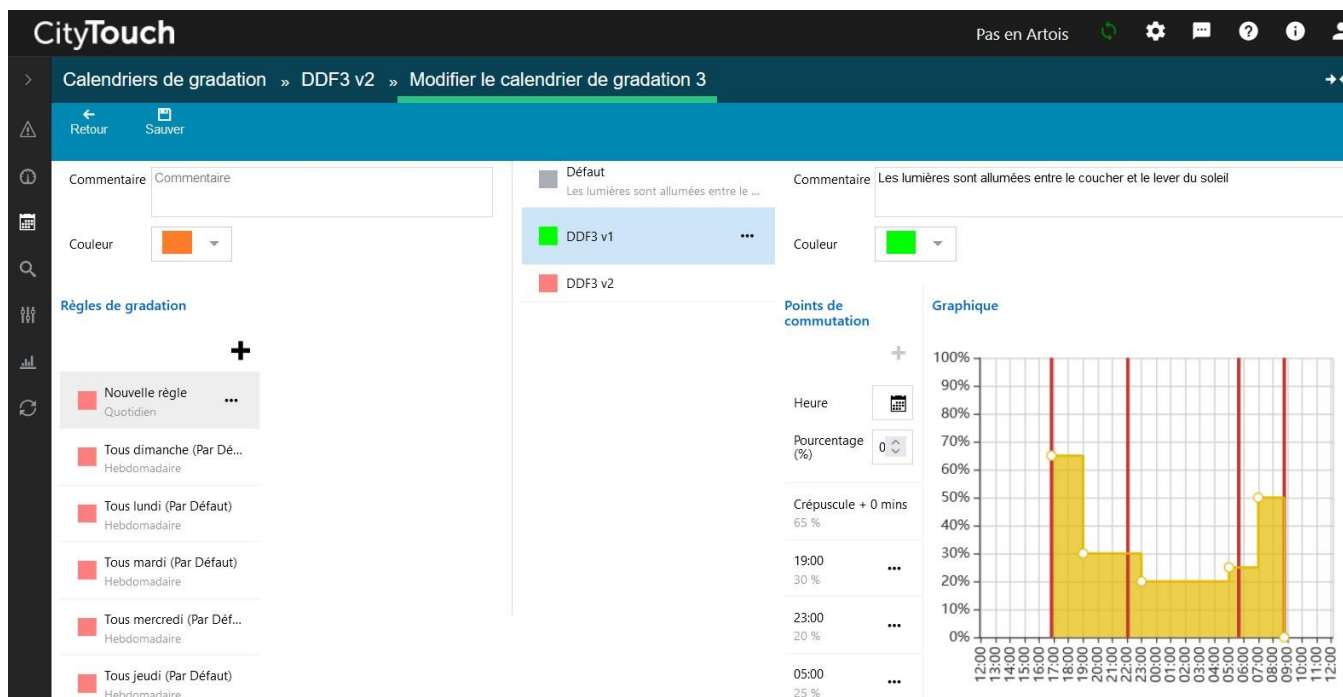
- Vitesse limitée à 30 km/h

- Stationnement interdit aux abords du bureau de Poste.
- Accès au cimetière par la rue des écoles.

## Eclairage public

A l'heure où l'on demande à tous et en particulier aux collectivités locales de réaliser des économies d'énergie, la commune peut se féliciter d'avoir franchi le pas il y a quelques années déjà. En effet le parc des candélabres de la commune a été entièrement modernisé en 2015 avec le soutien de la Fédération Départementale de l'Energie :

Les vieilles ampoules (150 watts) ont été remplacées par des LEDs beaucoup moins énergivores (63 Watts). Elles peuvent être commandées par un logiciel depuis les bureaux de la mairie.



Les ampoules s'allument au crépuscule et s'éteignent au lever du soleil automatiquement. Pour la majorité des candélabres, la puissance de l'éclairage est programmée à 70% de 17h00 à 19h00, à 30% de 19h00 à 23h00, à 20% de 23h00 à 5h00, à 25% de 5h00 à 7h00 et à 50 % de 7h00 à 9h00. La consommation moyenne d'un candélabre LED est de 174 Watts par nuit.

## 3<sup>e</sup> Trail de la Kilienne



Le 3<sup>e</sup> trail de la Kilienne aura lieu le samedi 17 septembre face au collège « Marguerite Berger ».

Programme :

- 14h : Départ des randonnées (8km et 14 km)
- A partir de 14h30 : Trails juniors (100 m, 1 km, 2 km)
- 16h30 : Départ du Trail « confirmés » (14 km)
- 16h45 : Départ du Trail « Découverte » (8 km)

Inscriptions en ligne sur <https://campagnesartois.fr>

Restauration et buvette sur place par le Comité des Fêtes

Village d'animations sportives sur le stade « Émile Malingue »  
 Marché du terroir organisé par l'association « Sources et Colline » avec la présence de producteurs locaux à partir de 14 heures.